

**DÉLIBÉRATION DE CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE SAINT AUBIN**

Séance du 15 décembre 2011

*A l'attention de M. Patrice Legrand  
Président CDDP Petite Seine  
Grand Gabarit*

HOTEL DE VILLE - 27, Grande rue Saint-Laurent - B.P. 40  
10401 Nogent-sur-Seine Cedex - Téléphone : 03 25 39 42 00 - Fax : 03 25 39 98 74

Le dix-huit mil onze et le quinze décembre à vingt heures, le Conseil municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au lieu prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice	Présents	Qui ont pris part à la Délibération
15	11	12

Date de la convocation  
08/12/2011

Date d'affichage  
16/12/2011

**Objet de la Délibération**

Mise en grand gabarit de la seine entre Nogent sur Seine et Bray sur Seine

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le

Et publication,

Du

Ou notification

du

présence de :

Monsieur Gérard DOQUET – CHASSAING, Maire

**Présents :** Mrs DOQUET – CHASSAING Gérard, COUPPE de LAHONGRAIS Philippe, BENOIST Thierry, BARAT Vincent, ANCEAUX Christophe, LEGER Eric, JACQUEMET Daniel, BORTOLOTTI Philippe, MARIE Michel, et Mmes BERAU Andrée, BOURBONNEUX Dominique,

**Absents excusés :** Melle FERREIRA Auriane qui donne pouvoir à Mme BOURBONNEUX Dominique  
M LIMODIN Frédéric

**Absents non excusés :** Mrs. CZEKANSKI Casimir, BRINDLE Damien,

**A été nommée secrétaire :** Madame Dominique BOURBONNEUX

Après en avoir examiné le projet de mise à grand gabarit du canal entre Bray sur Seine et Nogent sur Seine présenté par Voies Navigable de France,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CONSTATE** que la situation actuelle d'un gabarit 650t avec des dérogations ponctuelles à 900t n'est pas une solution pérenne et que les scénarios 1 et 2 ne répondent pas aux enjeux de demain ;
- **SE PRONONCE** en faveur du scénario 3 (2 500 t) qui répond aux besoins du futur, tout en étant économiquement le plus rentable en termes de retour sur investissement avec de plus, un faible impact sur l'environnement.

Ce projet viendra en complément du Port de l'Aube à Nogent sur Seine et permettra à terme de consolider le tissu industriel du Nogentais et ses emplois

- Emet un **AVIS FAVORABLE** à ce projet

**SOUS-PRÉFECTURE**  
**DE NOGENT-SUR-SEINE**  
Déposé à la Sous-Préfecture

le 16 JAN. 2012



Pour extrait conforme  
Le Maire



Le Maire Adjoint

*[Signature]*